



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique industrielle

Question écrite n° 60074

Texte de la question

M Gerard Istace remercie M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur de bien vouloir lui dresser le bilan d'évolution des investissements industriels réalisés en France au cours des dix dernières années.

Texte de la réponse

Reponse. - I - L'investissement industriel peut d'abord s'analyser par taille d'entreprises et par secteur : les résultats de l'EAE (enquête annuelle d'entreprises) de l'année 1990 indiquaient que les entreprises industrielles ont réalisé des investissements record. Contrairement aux prévisions, la crise du Golfe n'avait pas substantiellement modifié le volume d'équipements attendu pour 1990. Mais ceux-ci ont changé de nature, les investissements de modernisation se substituant progressivement aux investissements de capacité, surtout à partir du second semestre 1990. La baisse de 8,4 p 100 en 1991 correspond à une pause forcée des entreprises, confrontées à un alourdissement de leurs charges financières liées aux investissements réalisés les années précédentes, et à de fortes incertitudes sur l'évolution à court terme de leurs marchés : cette baisse s'est produite alors même que la reprise était attendue de façon plus précise et plus vive qu'elle n'a été.

L'investissement a beaucoup progressé dans les PMI (+ 11,9 p 100 en volume en 1990), mais contrairement aux années précédentes, ce sont les grandes entreprises qui ont réalisé les meilleures performances (+ 15,8 p 100 en volume). En 1991, l'investissement a baissé plus dans les grandes entreprises (- 8,9 p 100 en volume) que dans les PMI (- 6,9 p 100). Qualitativement, sur la décennie, les investissements servent en grande partie à moderniser et améliorer la productivité. Ce n'est qu'en 1989, en réponse à la croissance durablement retrouvée de la production, qu'une forte augmentation des investissements de capacité est enregistrée. De 1986 à 1989, la croissance en francs constants des investissements a été d'environ 6 p 100 en moyenne annuelle dans l'ensemble de l'industrie ; elle est plus forte pour les PMI (+ 7,7 p 100) que pour les grandes entreprises (+ 4,3 p 100). Cette performance avait déjà été constatée sur les années 1981-1986 (+ 3,5 p 100 contre 1,3 p 100). Durant ces années, la dynamique de l'investissement des PMI avait été plus régulière, au contraire de celle des grandes entreprises. L'évolution récente des investissements est plus favorable dans les PMI pour tous les grands secteurs industriels, à l'exception du secteur automobile. Pour les grandes entreprises, elle est beaucoup plus contrastée selon les secteurs. La part de l'investissement dans la valeur ajoutée croît de plus de trois points entre 1986 et 1989 dans les PMI (0,8 point dans les grandes entreprises). Cette performance est valable pour toutes les tranches de taille de PMI. Voir tableau dans le JO no 23 (année 1992). Voir tableau dans le JO no 23 (année 1992). L'écart qui se réduisait jusqu'en 1985 entre PMI et grandes entreprises en terme de taux d'investissement se renforce en 1990 précisément sous l'effet de la très forte progression de l'investissement des grandes firmes. Le profil du taux d'investissement montre cependant que les PMI sont restées régulièrement en retard de plus de quatre points par rapport aux grandes entreprises, ce qui est normal, car les PMI sont dans des activités où l'intensité capitaliste est moindre. En 1990, les plus forts taux de croissance sont enregistrés dans les biens intermédiaires, particulièrement dans le secteur du papier-carton dont la dynamique est impulsée par des prises de participations de papeteriers étrangers (scandinaves), dans la chimie de base et dans la sidérurgie. De même la forte croissance des investissements dans l'automobile résulte d'une poursuite de la modernisation alliée à une reorganisation du travail. Voir tableau dans le JO no 23 (année 1992). À signaler également que les entreprises françaises ont atteint un niveau record d'investissement à l'étranger, portant la

France au second rang mondial avec des montants qui dépassent en 1989, et en 1990, 100 milliards de francs par an, soit le triple du rythme moyen de 1980 à 1988. Mais, simultanément, une forte part des investissements signale ici est le fait d'entreprises étrangères en France. Les obstacles à l'investissement sont de nature différente selon les tailles des entreprises. Dans le cas des biens d'équipement, les grosses entreprises (Bull, ST, Matra, etc) manquent de fonds du fait de l'état du marché ; les petites entreprises, sous-capitalisées, ont un retard dans les investissements immatériels (composants passifs), alors même qu'elles sont en concurrence avec de grands groupes ; d'autres (mécanique) doivent faire face à l'acquisition de matériels coûteux pour renouveler des équipements obsolètes, dont le prix ancien n'avait rien à voir avec celui des équipements actuels. L'industrie textile est défavorisée par un niveau d'investissement par tête plus faible que ses concurrents européens : le Plan-textile de 1982-1983 a permis de stabiliser l'investissement à un palier qui s'est maintenu depuis, mais reste à un niveau relatif inférieur à celui de nos concurrents. Ceci, combiné à une stratégie un peu dispersée, explique les difficultés actuelles et la faiblesse de l'emploi dans cette branche. D'une façon générale, la plus grande sensibilité à la conjoncture, marquée par les grandes entreprises françaises par rapport à leurs concurrents étrangers, est une cause de faiblesse : en effet, ces entreprises sont les championnes de la compétitivité et des exportations ; si elles accusent toute difficulté conjoncturelle par une baisse des investissements, leur avenir est, à terme, incertain. II. - La réduction des marges des entreprises et de l'investissement constitue une donnée nouvelle : depuis 1988, les marges des entreprises non financières se sont réduites. Pour les seules entreprises industrielles, le phénomène doit encore être plus sensible, et il est à lier à la compression forte des marges à l'exportation, et à la modulation des hausses de prix. Pour 1992, les marges des entreprises industrielles devraient se maintenir, ou décroître légèrement. Si elles sont pénalisées par la faiblesse des augmentations de prix et les hausses très fortes du coût salarial unitaire (+ 3,7 p 100 en 1991), les entreprises industrielles bénéficieront, en contrepartie, d'un partage plus favorable de la valeur ajoutée en 1992. La réduction du coût salarial unitaire prévisible (- 0,7 p 100) est due à une forte décroissance de l'emploi et à une forte hausse de la productivité (+ 5,6 p 100 en moyenne annuelle en 1992). La hausse de 4,4 p 100 du salaire moyen par tête, certes importante, laisse cependant une marge. Pour 1991, l'investissement productif dans l'industrie des entreprises baisse de 8,4 p 100 en volume après avoir augmenté de 10,8 p 100 en 1990, année qui était la troisième de forte augmentation de l'investissement : la baisse observée en 1991 laisse malgré tout un flux élevé. Pour 1992, les investissements baisseraient au même rythme (- 8 p 100), mais le haut niveau atteint en 1990 permettrait à la France de garder un niveau encore relativement favorable dans l'ensemble de la CEE. Suivant la baisse de l'investissement, le taux d'investissement diminue. Dans ce contexte de baisse de l'investissement, et avec des marges maintenues, le taux d'autofinancement augmente (90 p 100) en 1991 et pourrait, en termes de comptabilité nationale, dépasser 100 p 100 en 1992. Voir tableau dans le JO no 23 (année 1992). III. - L'investissement industriel connaît une situation tendue : en 1991, un premier recul de l'investissement industriel est constaté depuis 1983 et il perdure en 1992 : l'évolution de l'investissement industriel français peut être retracée grâce à l'indicateur de part de l'investissement dans la valeur ajoutée, soit le taux d'investissement. Ce taux révèle, pour l'industrie manufacturière une périodisation marquée, qui s'apprécie par rapport à la situation qui prévalait avant le premier choc pétrolier ou le taux d'investissement industriel s'inscrivait à un niveau élevé entre 17 et 18 p 100. Le premier choc pétrolier le fait chuter de quatre points, puis il va ensuite baisser jusqu'à un minimum de 12,1 p 100 en 1983. Voir tableau dans le JO no 23 (année 1992). La remontée du taux d'investissement a commencé en 1984 et se prolonge continuellement depuis. En 1990, il atteint, à nouveau, le taux de plus de 17 p 100, qui prévalait au début des années 1970, et efface donc complètement la baisse enregistrée depuis cette époque. La croissance de l'investissement s'est poursuivie en 1990 et n'a enregistré, qu'avec retard, la baisse de la conjoncture de la mi-1990. Pour 1991, la faiblesse relative de la demande et le niveau élevé des taux d'intérêt, niveau qui risque de persister, se traduiraient par une baisse en volume de - 8,4 p 100 de l'investissement dans l'industrie : la baisse est encore plus sensible si on se limite aux seuls investissements en équipements. Ce résultat est acquis malgré une forte hausse des investissements des constructeurs automobiles. Le secteur le plus en retrait est celui des biens intermédiaires. Cependant, les industriels français investissent fortement à l'étranger, et donc reportent une part de leur investissement hors du territoire, ce qui ne suffit pas à inverser le mouvement de baisse. L'investissement diminuera en 1992 au même rythme qu'en 1991, soit une baisse nouvelle de 8 p 100 en volume. Ceci veut dire que la fragilité relative de la France, dans le domaine de l'investissement industriel, n'a pas fondamentalement changé durant les dix dernières années et que seule une période de haute conjoncture a permis d'atteindre de bons résultats en 1988-1990. IV. - La difficulté d'investir explique les particularités des PMI françaises : les progrès enregistrés dans la lutte contre l'inflation, dans un contexte de haut niveau d'endettement de l'industrie française (insuffisance des fonds propres), ont mis en lumière la question du coût du

financement des entreprises et des taux d'intérêt, en dépit de l'amélioration récente de leurs résultats. Dans les années 70, vu l'inflation, les taux d'intérêt réels étaient proches de zéro, voire négatifs. Ils se situent, à la fin des années 80, au niveau très élevé de 6 à 7 p 100, occasionnant une très forte croissance des charges d'intérêts. Celles-ci sont passées de 6,6 p 100 de la valeur ajoutée en 1970 à plus de 10 p 100 sur toute la décennie 80. Dans ce contexte, les PMI françaises connaîtraient des conditions d'accès au crédit globalement moins favorables que celles de leurs homologues étrangères. En France, le niveau d'endettement des entreprises est plus fort que celui de ses concurrents (endettement rapporté au total du bilan normalisé), mais une large part de l'écart s'explique par l'existence de données consolidées au Royaume-Uni, par la part importante des fonds de provision pour retraite en RFA et par l'abondance des créances commerciales en France et en Belgique (Banque de France). Si l'on tient compte des correctifs, la France a un niveau d'endettement légèrement supérieur, mais voisin de celui de RFA, de la Belgique ou des Pays-Bas, inférieur à celui du Japon et supérieur à celui du Royaume-Uni. Mais la situation est en évolution rapide. D'une comparaison sur les conditions de financement des PMI dans les principaux pays européens (KPMG/ministère de l'industrie), ressortent les observations suivantes concernant le coût réel des crédits : les PMI françaises sont en situation défavorable par rapport à leurs concurrentes allemandes ; elles supportent en moyenne un coût réel supplémentaire de trois points sur les crédits à court terme et plus de deux points sur le moyen et long terme. Par rapport au Royaume-Uni, la situation est plus équilibrée : la France est plus chère sur le court terme (1,3 point), mais moins chère sur le moyen terme (0,8 point). Les entreprises françaises semblent être en situation favorable par rapport aux italiennes (deux à trois points d'écart sur les taux officiels). En fait, cet avantage est réel sur le court terme, mais il disparaît sur le moyen long terme, en raison des bonifications accordées par l'État. Le financement des entreprises par le crédit-bail est un exemple significatif : en 1989, il convient d'incorporer aux investissements, les contrats passés dans l'année, soit 12,4 milliards de francs. Ces investissements financés par l'intermédiaire du crédit-bail représentent environ 8,4 p 100 du total des investissements (investissements matériels + crédit-bail) réalisés par les entreprises industrielles (15,8 p 100 des investissements dans les PMI). Le nombre d'entreprises ayant recours à ce mode de financement ne cesse d'augmenter, mais sur des montants de contrats plus faibles : - 6 p 100 par rapport à 1988, malgré la forte croissance des investissements. Seules, les entreprises de 50 à 200 salariés souscrivent un montant de contrats plus important qu'en 1988. Ce sont des entreprises qui ont poursuivi leur effort d'investissement, sans réussir à augmenter dans la même proportion leur capacité d'autofinancement. Elles se distinguent par la des plus grosses entreprises, mais aussi des PMI de plus petite taille. Le crédit-bail est en outre un outil adapté aux petites et moyennes entreprises, procurant une source de financement plus souple que les moyens traditionnels en leur permettant d'épargner leurs fonds propres. L'utilisation du crédit-bail augmente clairement lorsque la taille de l'entreprise diminue : en 1989, 23 p 100 des investissements des entreprises de 20 à 49 salariés ont été financés par crédit-bail, contre 3,3 p 100 dans le cas des grandes entreprises. Voir tableau dans le JO no 23 (année 1992).

Données clés

Auteur : [M. Istace G?rard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60074

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1992, page 3239